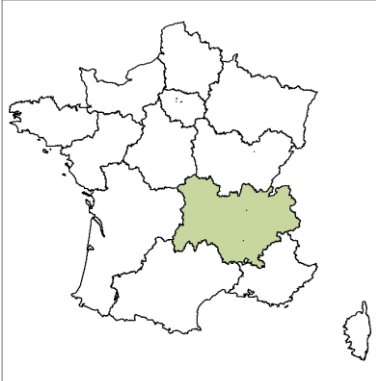




Sauvegarde et gestion écologique d'une pelouse sèche à Orchidée

Identité du site



Localisation :

Carrière de Merles, Tête d'Homme,
Beauregard-Baret, Drôme,
Auvergne-Rhône-Alpes

Spécificités du site :

Pelouses sèches calcicoles
« Formation herbeuses sèches
semi-naturelles – Sites d'orchidées
remarquables ».

Enjeux identifiés :

Les pelouses sèches calcicoles
constituent un habitat d'intérêt
communautaire qu'il est
nécessaire de conserver pour la
sauvegarde de l'Ophrys de la
Drôme (*Ophrys drumana* gr.
bertolonii).

Statut juridique :

Protection nationale, ZNIEFF I et II.

Pour aller plus loin...

Site internet : [Présentation des
Pelouses de la Tête d'homme.](#)

Contact : Laurence VOUILLOT,
Responsable développement
durable chez SIBELCO,
laurence.vouillot@sibelco.com,
01 53 76 82 19.

Structure porteuse

SIBELCO

Milieux	Types d'action
Milieux ouverts	Préservation & Gestion

Historique et contexte de la démarche

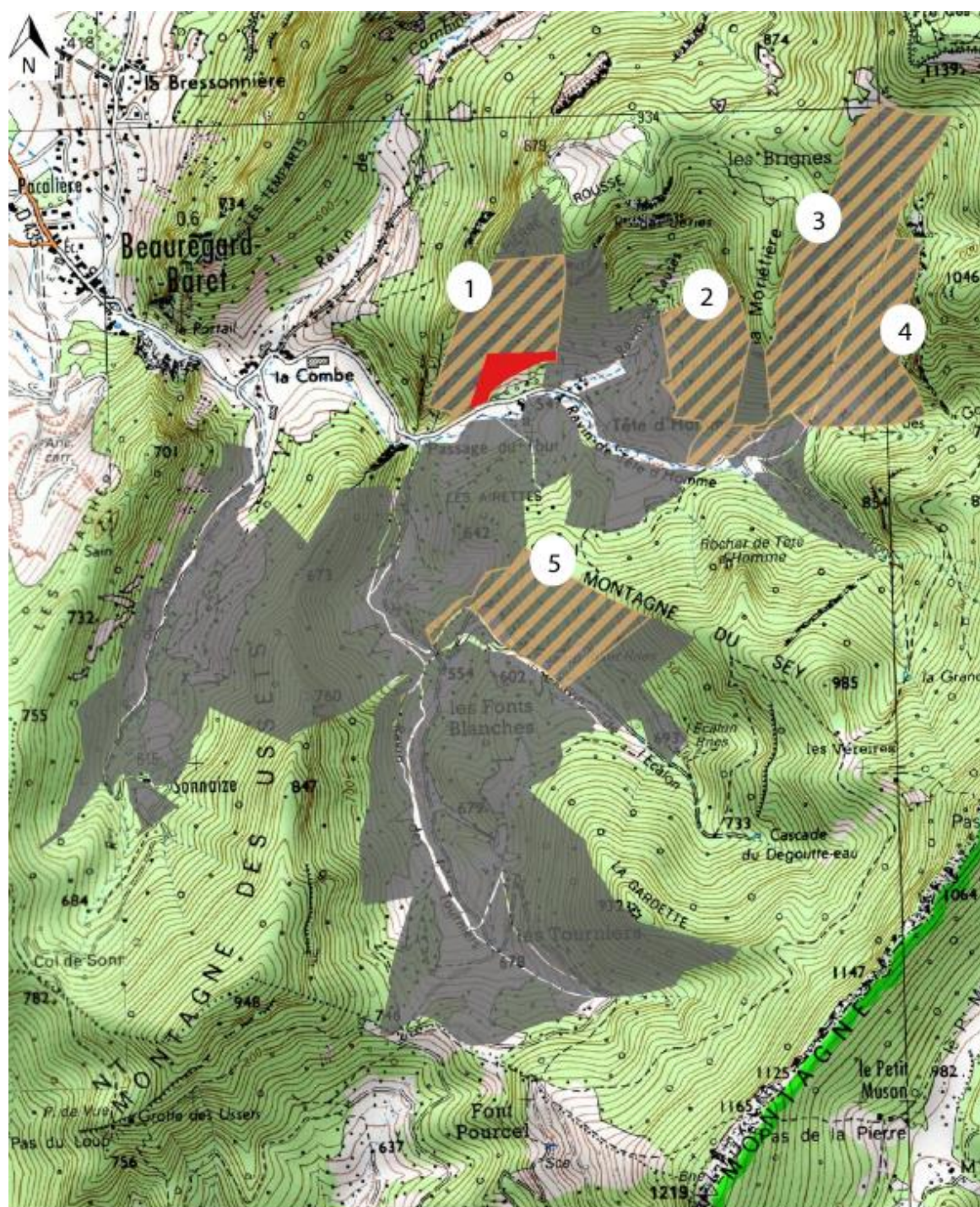
À la suite du projet d'extension de la carrière de Merles sur la commune de Beauregard-Baret par SIBELCO en 2005, des mesures visant le développement des populations locales de l'Ophrys de la Drôme ont été prises. Ces mesures ont pour objectif de compenser la destruction d'une soixantaine de pieds d'Ophrys de la Drôme, uniquement présente dans le Sud-Est de la France. Afin de restaurer les pelouses sèches calcicoles, habitat de l'Ophrys de la Drôme, des animations foncières régulières et des travaux progressifs d'ouverture des milieux ont donc été menés. Depuis 2012, une animation foncière a été menée sur 256 ha et a abouti à la signature de cinq conventions d'usage avec des propriétaires privés, représentant une maîtrise d'usage de 65 hectares, dont 1,66 hectares achetés par SIBELCO, puis rétrocédés et confiés en gestion au Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes (CENRA). Deux notices de gestion de cinq ans ont été élaborées et mises en œuvre par le CENRA, de 2006 à 2010, puis de 2012 à 2016, ainsi qu'un plan de gestion de 2016 à 2020. En 2016, SIBELCO a renouvelé son engagement environnemental à travers une convention de gestion de dix ans.

Pelouses de la Tête d'homme et Ophrys de la Drôme (CENRA)





Localisation des différents périmètres d'action (CENRA)



- Parcelle propriété du Cen RA
- Parcelles en conventionnement
- Périmètre du site

 **Conservatoire
d'espaces naturels**
Rhône-Alpes

0 200 400 600 800 1000 m

Réalisation CEN Rhône-Alpes - décembre 2015
Sources : CEN RA, Orthophotographies IGN 2011

Sauvegarde et gestion écologique d'une pelouse sèche à Orchidée

Date de publication : décembre 2018



Présentation de l'action

Enjeux et objectifs

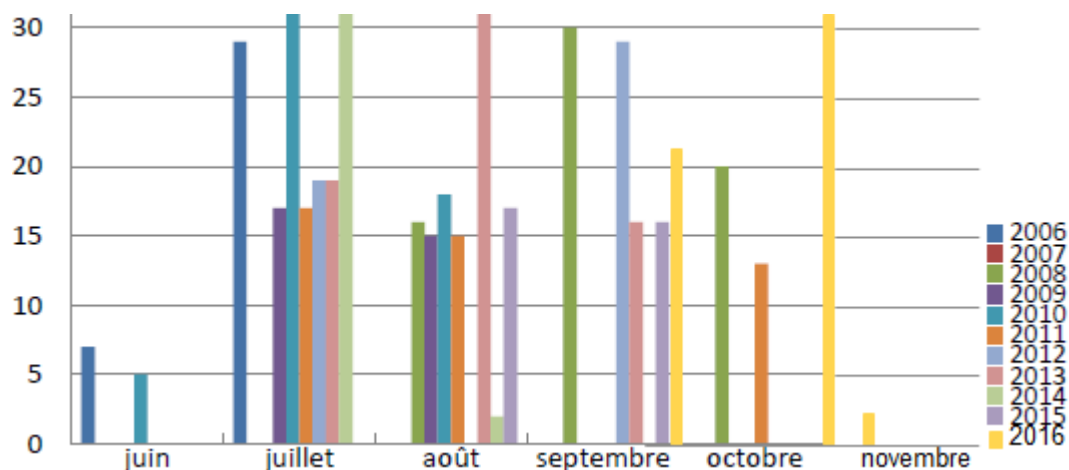
L'enjeu majeur consiste à restaurer et à entretenir les pelouses sèches calcicoles, qui constituent l'habitat de l'Ophrys de la Drôme. Pour y parvenir, trois objectifs principaux ont été identifiés. Le premier objectif consiste à maintenir une mosaïque d'habitats ouverts en conservant un tapis végétal ras pour favoriser le développement de l'Ophrys de la Drôme. Le deuxième objectif porte sur la sensibilisation du public à la préservation des pelouses sèches à orchidées. Enfin, le troisième objectif consiste à développer un programme de conservation des pelouses sèches à l'échelle communale à travers la poursuite de l'animation foncière.

Moyens humains et matériels

Le débroussaillage nécessite deux jours de travail par deux personnes du CENRA, qui peuvent être accompagnées d'une trentaine d'étudiants de la Maison familiale et rurale (MFR) de Mondy. Les opérations mécaniques sont réalisées à l'aide de matériel adapté, tel que des tronçonneuses, des sécateurs, et des broyeuses. Sur deux zones, le débroussaillage s'accompagne également d'un entretien pastoral extensif, à l'aide de :

- Deux chevaux, ou d'un cheval et d'un âne, entre juillet et octobre, sur une zone,
- Et par une dizaine de génisses au printemps, voire à l'automne, sur une autre zone.

Nombre de journées de pâturage équin (CENRA)



Méthodes de création, restauration, gestion

Les actions de gestion comprennent la restauration des pelouses par des opérations de bûcheronnage et de débroussaillage sélectifs de ligneux, ainsi que par le pâturage. Il s'agit principalement de coupe de Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*), de Buis (*Buxus sempervirens*), d'Arbre à perruque (*Cotinus coggygria*), et de broyage de rémanents. La restauration des pelouses s'accompagne aussi d'un entretien pastoral, qui tend à se développer sur le site.





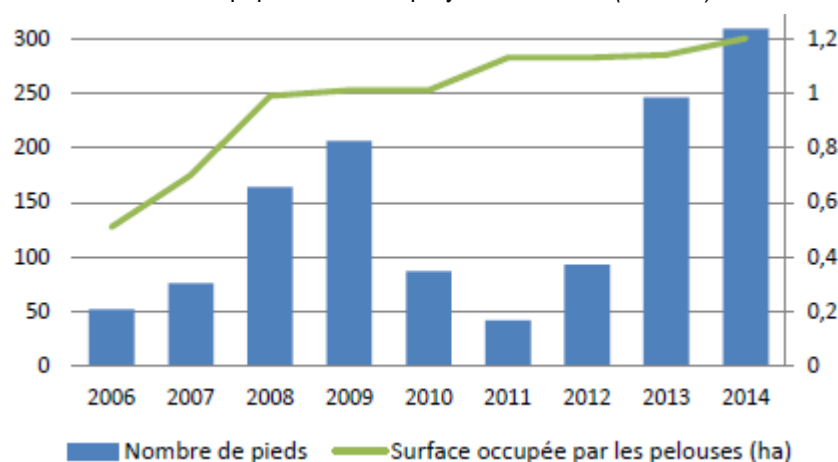
Travaux de bûcheronnage (CENRA)



Méthodes de suivi et d'évaluation

Dès 2006, un suivi scientifique par le CENRA a été mis en place afin d'effectuer des comptages annuels d'Ophrys de la Drôme. La méthode consistait à compter les pieds fleuris sur toute la surface de la zone d'étude. Le suivi était effectué au printemps, pendant la floraison entre fin mai et mi-juillet. Les stations inventoriées étaient cartographiées à l'aide du logiciel de système d'information géographique (SIG) Mapinfo 6.0. Entre 2006 et 2016, le suivi a ainsi été réalisé par des comptages exhaustifs du nombre de stations et de pieds d'Ophrys de la Drôme. Cependant, depuis 2014, l'observateur a changé à deux reprises. De plus, à partir de 2017, une nouvelle méthodologie a été mise en place, afin d'estimer la fréquence d'occurrence de l'espèce. En outre, la superficie inventoriée augmente chaque année au fur et à mesure de l'ouverture des milieux. L'évolution de la population d'Ophrys de la Drôme n'est donc plus comparable avec les suivis des années précédentes.

Suivi de population de l'Ophrys de la Drôme (CENRA)



Sauvegarde et gestion écologique d'une pelouse sèche à Orchidée

Date de publication : décembre 2018



Les suivis ont néanmoins permis de recenser de nouvelles espèces d'Orchidées présentes sur le site, dont la Céphalanthère blanchâtre (*Cephalanthera damasonium*), la Néottie nid d'oiseau (*Neottia nidus-avis*), l'Ophrys fausse bécasse (*Ophrys pseudoscolopax*), ou encore, l'Orchis à fleurs lâches, militaire et brûlé (*Orchis laxiflora*, *O. militaris*, et *O. ustulata*). En effet, avant le suivi de 2009, 17 espèces d'Orchidées avaient été identifiées sur le site d'étude, alors que 22 espèces ont été observées à ce jour. Par ailleurs, d'autres espèces animales et végétales remarquables sont présentes, telles que le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*), la Bacchante (*Lopinga achine*), l'Azuré du Serpolet (*Maculinea arion*), le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), le Hibou grand-duc (*Bubo bubo*), l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*), l'Hespérie des cirses (*Pyrgus cirsiï*), le Petit Cytise hérissé (*Cytisus lotoides Pourr.*) et le Micropus dressé (*Bombycilaena erecta Smoljan.*).

Planche floristique d'Orchidées observées (CENRA)

Ophrys abeille



Orchis pyramidal



Listère à feuille ovales



Ophrys frelon



Orchis de Provence



Céphalanthère à longues feuilles



Ophrys mouche



Orchis singe



Acéras homme pendu



Orchis pourpre



Plathantère à deux feuilles



Ophrys litigieuse





Description

Animation

Depuis 2006, une réunion annuelle du comité de pilotage (COPIL) se tient avec l'ensemble des acteurs locaux. Des réunions biannuelles, avant le printemps et après l'automne, sont aussi organisées avec les agriculteurs pour réaliser un suivi de la gestion pastorale. En parallèle, le CENRA sensibilise le public à la conservation des pelouses sèches en organisant une fois par an une animation pédagogique :

- Lors d'une sortie de découverte des Orchidées pendant la « Fête de la Nature »,
- Ou lors d'une sortie scolaire avec l'école primaire de Beauregard-Baret.

Opérations de sensibilisation (CENRA)



Partenaires du projet

- Techniques : Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes (CENRA), Maison familiale et rurale (MFR) de Mondy.
- Scientifiques : Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes (CENRA), Conservatoire botanique national alpin (CBNA), Parc naturel régional (PNR) du Vercors, Société française d'orchidophilie (SFO) Rhône-Alpes
- Financiers : SIBELCO, Département de la Drôme, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Union Européenne.

Coût de l'opération et financements

La gestion conservatoire bénéficie depuis 2016 de financements européens au titre des Fonds européen de développement régional (FEDER), en complément des financements apportés par SIBELCO (depuis 2005) et par la Région Auvergne Rhône-Alpes (depuis 2008).

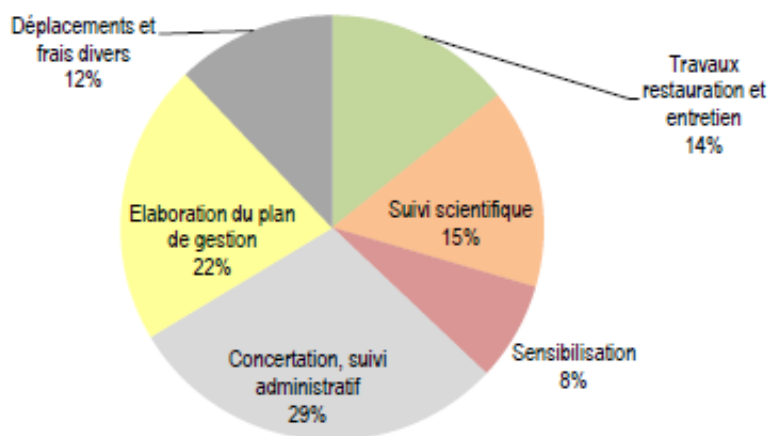
Sauvegarde et gestion écologique d'une pelouse sèche à Orchidée

Date de publication : décembre 2018

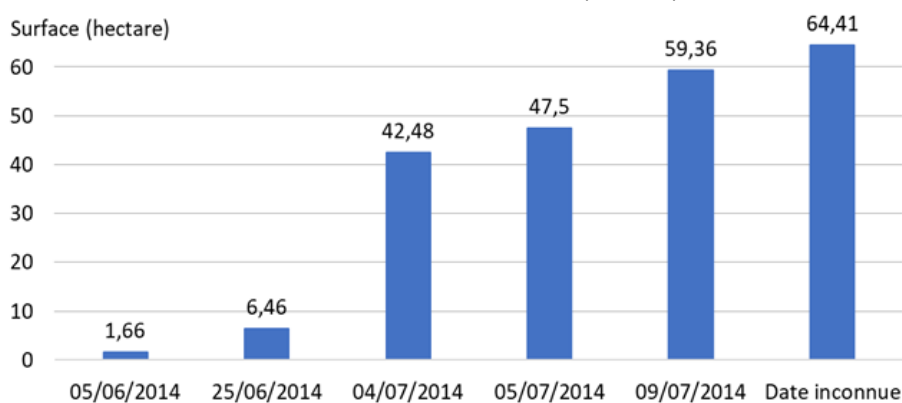




Répartition des coûts de gestion de 2011 à 2014 (CENRA)



Évolution de la maîtrise foncière (CENRA)



Calendrier de l'action

Actions	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Suivi de l'Ophrys de la Drôme												
Débroussaillage												
Bûcheronnage												
Pâturage												
Création de corridors équités												
Entretien des corridors équités												
Inventaire non-exhaustif de Rhopalocères												
Sensibilisation du public aux Orchidées												
Diagnostic éco-pastoral												
Balisage d'un sentier												
Installation d'un nouveau parc de pâturage clôturé												

Action réalisée
 Action non-réalisée

Sauvegarde et gestion écologique d'une pelouse sèche à Orchidée

Date de publication : décembre 2018





Date de fin du projet

SIBELCO a renouvelé son engagement environnemental à travers une convention de gestion de dix ans jusqu'en 2026. Par la suite, la tenue du projet sera assurée par le CENRA.

Bilan général de l'action

Bilan positif. La forte volonté et le soutien des acteurs ont grandement participé au succès de la sauvegarde des pelouses sèches à Ophrys de la Drôme. En effet, l'extension de l'opération à l'échelle communale démontre clairement les volontés locales d'inscrire ce projet dans la durée en poursuivant les opérations démarrées il y a plus de 10 ans déjà.

Points forts du projet	Points faibles du projet
<ul style="list-style-type: none"> • Restauration d'habitat de type « pelouse sèche ». • Augmentation de la population d'Ophrys de la Drôme depuis le lancement de l'opération en 2006. Cependant, le développement des espèces floristiques est interdépendant des conditions météorologiques, et la variation interannuelle des effectifs recensés ne peut trouver comme seule explication les opérations de réouverture réalisées. L'évolution des surfaces parcellaires maîtrisées est ainsi plus représentative du succès de la mesure, que le nombre d'individus d'Ophrys de la Drôme recensés. • Coréalisation de la gestion du projet avec le comité regroupant l'ensemble des acteurs locaux, tels que les élus, les propriétaires, les agriculteurs, les chasseurs, les naturalistes, les partenaires techniques et financiers, ainsi que le centre de formation en aménagement des espaces naturels. • Extension de l'opération de préservation des pelouses à Orchidées à l'échelle communale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de constance dans le suivi des paramètres (comptages des stations d'Ophrys de la Drôme, des pieds d'individus, puis détermination de la fréquence de l'espèce). • Faible efficacité du pâturage face à la dynamique de certains ligneux non-appétents pour les animaux, tels que le Buis. • Diminution du nombre de participants à la « Fête de la Nature ». • Difficulté locale à trouver des agriculteurs. En effet, la quantité et/ou la qualité fourragère est parfois limitée, et le pâturage nécessite la mise en place de clôtures, ainsi que la mise à disposition de points d'eau et d'abris pour les animaux. • Dépendance du projet aux moyens financiers, techniques et humains.





Améliorations - Conseils pour action similaire

- Identifier et impliquer les acteurs locaux pour coconstruire un projet en amont et réfléchir ensemble à des projets structurants.
- Adapter le pâturage au milieu pour répondre aux choix de gestion en fonction des agriculteurs partenaires.

Perspectives

Poursuite du projet

SIBELCO a choisi de renouveler la convention avec le CENRA pour une durée de dix ans pour confirmer son engagement environnemental. Le plan de gestion 2016-2020 poursuit ainsi deux objectifs visant la préservation des pelouses sèches et de l'Ophrys de la Drôme :

- D'une part, le maintien de la mosaïque de milieux ouverts,
- Et d'autre part, la limitation de la dynamique naturelle d'embroussaillage des pelouses sèches, ainsi que le phénomène d'ourlification.

Par ailleurs, depuis 2016, la mise en œuvre opérationnelle du plan de gestion s'inscrit dans le cadre du Contrat Vert et Bleu Grand Rovaltain. Cet outil contractuel financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes vise la préservation de la Trame verte et bleue (TVB) et du patrimoine naturel conformément aux orientations du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE). Par ailleurs, cette action de sauvegarde et de gestion de pelouses sèches et d'Ophrys de la Drôme n'est pas un projet isolé ou ponctuel. Au contraire, cette action illustre bel et bien la démarche globale de SIBELCO en faveur de la biodiversité. En effet, les mesures compensatoires et réglementaires sont relativement rares, alors que les actions volontaires se révèlent plus fréquentes au fil des années.

Transposabilité de la démarche

Le type de gestion, par débroussaillage et bûcheronnage, regroupe des opérations relativement classiques et faciles à réaliser. Par ailleurs l'extension des surfaces de pelouses, et leur gestion pastorale nécessitent la coopération des acteurs locaux, tels que les agriculteurs, et l'établissement de conventions de partenariat afin de pérenniser le projet.

Publications

Fermi, T. (2015). *Pelouses sèches à Orchidées des Vallons de la Tête d'Homme, Sonnaize, Tourniers et Escalon. Plan de gestion 2016-2020. Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes.*

Fermi, T. (2017). *Suivi de populations d'Ophrys drumana de 2016. Les pelouses de la Tête d'Homme. Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes.*

Minéraux Industriels France (MIF). (2010). *Étude de cas sur la biodiversité.* http://www.mifrance.fr/doc/01_Sibelco2mars2010.pdf.

Pascault, B. (2006-2015). *Suivi de populations d'Ophrys drumana de 2006 à 2015. Les pelouses de la Tête d'Homme. Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes.*

Sauvegarde et gestion écologique d'une pelouse sèche à Orchidée

Date de publication : décembre 2018





Réseau des acteurs de la conservation Alpes-Ain. (2011). Suivi de la flore d'intérêt communautaire et patrimoniale des sites Natura 2000 des Hautes-Alpes. Bilan 2011.

Société française d'orchidophilie. (2012). À la rencontre des orchidées sauvages de Rhône-Alpes. Éditions Biotope, Collections Parthénope, p. 127-129.

Autres :

- Suivi des paramètres physiques
- Diagnostic faunistique :
 - CORA. (2003). Les oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes. CORA Éditeur, p. 336.
 - Insecta. (2014). Expertise entomologique (papillons rhopalocères et orthoptères) dans le cadre de l'élaboration d'un plan de gestion de pelouses sèches sur la commune de Beauregard-Baret (26). p. 28 + annexes.
 - LPO. (2013). Enjeux avifaunistiques sur quatre sites d'escalade des Monts du Matin. p. 23 + annexes.
- Suivi de l'Azuré des mouillères
- Suivi de la gestion pastorale.

Fiche réalisée par l'UNPG, avec la participation de SIBELCO et le CENRA



Sauvegarde et gestion écologique d'une pelouse sèche à Orchidée

Date de publication : décembre 2018